



"VEXIN FRANÇAIS"  
MAIRIE de THÉMERICOURT  
95450

## EXTRAIT AU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°01/2023

<p><b>DATE DE CONVOCATION</b> 03/04/2023</p>	<p>L'an deux mille vingt trois <b>Le 13 avril à vingt heures</b></p>
<p><b>DATE D’AFFICHAGE</b> 03/04/2023</p>	<p>Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de : Monsieur Denis SARGERET</p>
<p><b>Nombre de CONSEILLERS</b> En exercice : 11 Présents : 11 Votants : 11</p>	<p><b>Étaient présents</b> : DUCHESNE Alix, LINSTER Myriam, PETITHOMME Stéphane, PIERRE Denis, ROLLAND Sébastien, SARGERET Denis, SARGERET Laurent, ETHUIN Sophie, AUBERT Didier, GINOUX Frédéric, MAHIEUX Mélissa</p> <p><b>Absent excusé</b> : néant.</p> <p><b>Absent</b> : néant.</p> <p>Formant la majorité des membres en exercice.</p>
<p><b>Délibération n°01</b>  <b>Objet :</b>  <b>Approbation du Compte de Gestion 2022</b></p>	<p>Le Conseil Municipal,</p> <p>Après s’être fait présenter le budget de l’exercice 2022 par le maire, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l’état de l’Actif, l’état du Passif, l’état des restes à recouvrer et l’état des restes à payer.</p> <p>Après s’être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l’exercice 2022, celui de tous les titres émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu’il a procédé à toutes les opérations d’ordre qu’il lui a été prescrits de passer dans ses écritures.</p> <p>Considérant que le compte de gestion du Receveur est identique au compte administratif de l’Ordonnateur,</p>



Libellé :	Fonctionnement	Investissement
Opérations :	Dépenses 215 735.76 € Recettes 296 177.89 €	Dépenses 33 408.78 € Recettes 4 604.40 €
Excédent :	80 442.13 €	
Déficit		28 804.38 €

1 – Statuant sur l’ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> Janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celle relatives à la journée complémentaire,

2 – Statuant sur l’exécution du budget de l’exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3 – Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

Le conseil municipal après en avoir délibéré procède au vote à main levée à la demande de la majorité des conseillers :

Adopte à l’unanimité de Compte de Gestion 2022

Fait à Théméricourt, le 17 avril 2023  
EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

CACHET



Le maire

*(Handwritten signature of Denis SARGERET)*

Denis SARGERET  
Secrétaire de séance

Sébastien ROLLAND